

Réf: Dossier 376682

Avis de constitution

SOCIETE « STUDIO XII »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
7èmeTranche, EN FACE DU TERRAIN D'ANGRE EN ALLANT
AU TERMINUS 81-82, Lot 526, Ilot 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025 , et enregistrés le 14/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STUDIO XII »

Objet : Production audiovisuelle, digitale et marketing digital ;

Et tous autres travaux et prestations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
7èmeTranche, EN FACE DU TERRAIN D'ANGRE EN ALLANT
AU TERMINUS 81-82, Lot 526, Ilot 143

Dirigeant(s) M RUBRICE STEPHANE AKRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00784 du 27/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05212/GTCA/RC/2025 du 27/01/2025

